

PV: 30667 Jury: 111



Malaple lusqui au 34 decelulus 34 Direction Générale des Examens et Concours

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Je soussigné(e), Président(e) du jury 111 certifie que

BAMBARA Hounsou Thôhin Orhel Arthur

Né le 21 Mars 2004 à Tenkodogo (BURKINA FASO)

est déclaré digne du grade de bachelier de l'enseignement général

Série C : Mathématiques et Sciences physiques

de la session normale 2022 avec la mention passable

En foi de quoi le présent certificat provisoire lui est délivré en attendant l'établissement du diplôme.

TRES IMPORTANT:

- a) Il n'est délivré qu'un seul certificat. Il appartient à l'intéressé(e) d'en faire établir des copies certifiées conformes.
- b) Ce certificat ne doit comporter ni rature, ni surcharge sous peine de nullité
- c) L'original de ce certificat devra être présenté lors de la délivrance du diplôme BAMH - 1124XY - 12448X - 9488XY - 6XY935 CLE : 220804111/657141

OUAGADOUGOU le 30/06/2022 President(e) du jury

Dr SOUGUE Oboussa

